



# Testament pour les enfants de mon conjoint et les miens

Par **tibe2016**, le **04/06/2016** à **16:26**

Madame, Monsieur,

Je me remarie prochainement. J'ai 2 enfants issus d'un 1er mariage. Mon futur mari en a 2 également d'un 1er mariage. **Que dois je faire pour que mes "2 beaux enfants" héritent de mes biens ?** sachant que je suis en difficulté relationnelle avec mes propres enfants !! ***sachant bien évidemment que je souhaite que mon futur mari sois l'héritier principal !***

[s]pour résumer [/s]:

- je souhaite que mon futur mari sois l'héritier principal
- que mes 2 beaux enfants ne soient pas lésés lors de mon décès.
- que je puisse décider de mon vivant de ce qu'il reviendra ou non à mes propres enfants

...[s][s]

dois faire un document signé par un notaire ? : si oui : cela a t il un coût ?

ou puis je faire un testament "seule" : est ce valable ?

en vous remerciant par avance